



PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE CREVIN pour l'enfance et la jeunesse de la commune

La commune de Crevin, organisatrice des accueils d'enfants et de jeunes, considère qu'au-delà d'un service public de garde à la disposition du public, il s'agit avant tout d'accueils éducatifs complémentaires de la famille et de l'école. Ils visent à accueillir tous les enfants et les jeunes de la commune. A ce titre, une vigilance sur l'accueil des handicapés, enfants ou jeunes, doit être portée de façon à les intégrer aux collectifs comme les autres.

Le projet éducatif est voulu dans une continuité éducative pour faciliter la prise en charge, l'accueil et le passage entre les différentes structures existantes du petit enfant jusqu'au jeune adulte. Il faut à ce titre créer une complémentarité entre les différents accueils de la commune, adaptés à chaque tranche d'âge, et en lien entre eux pour éviter les ruptures dans l'accueil des enfants et des jeunes.

Des valeurs fondatrices ...

L'éducation, doit permettre une ouverture de l'esprit, tout au long de la vie, et doit garantir l'égalité des chances. L'éducation vise à l'épanouissement des individus, au sein d'une collectivité. Il s'agit donc d'apprendre les règles du vivre ensemble telles que le respect, l'écoute, la compréhension des autres et de leurs idées, et le dialogue. L'éducation concerne tout le monde, car elle permet une ouverture vers les autres et vers le monde.

L'action éducative doit permettre de développer l'esprit critique, c'est-à-dire apprendre à se poser des questions, à être curieux et en état de vigilance, à porter un regard critique, de façon à avancer harmonieusement dans sa vie personnelle et sa vie professionnelle.

Le respect des autres, c'est ce qui régule le « code des échanges », les règles du « vivre ensemble » dans la collectivité, et les relations individuelles entre chaque membre de la communauté. C'est autant le respect de l'intégrité de chacun, que de ses choix (accepter que l'autre prenne un chemin différent). Cela passe par l'acceptation des autres, quelles que soient les différences (d'âge, de sexe, de religion, de culture, sociales ...). Cela demande de développer des compétences dans l'écoute de soi et des autres.

Le respect des autres passe par le respect des biens des autres, mais aussi par le respect de soi.

Enfin il est aussi question de respect de l'environnement, c'est à dire les ressources naturelles comme l'eau ou les richesses de la Terre, mais aussi les diverses formes vivantes de notre planète, d'origines végétales ou animales.

La citoyenneté doit permettre de définir le rôle de chacun au sein de la collectivité.

Qu'ils soient enfants, jeunes, adultes ou anciens, les habitants sont acteurs de la vie de la cité, dans une démarche personnelle et volontaire de participation active pour l'intérêt général. C'est donc donner de soi pour les autres par un biais adapté : le travail, l'implication bénévole et associative ... Cela passe par une connaissance de ses droits et devoirs pour devenir un citoyen responsable de ses actes, responsable envers les autres, et garant des valeurs et des normes partagées au sein de la collectivité.

Les objectifs prioritaires

Ces objectifs découlent des fondements de ce projet éducatif, et permettent de donner des axes pour l'action éducative en faveur des enfants et des jeunes sur la commune de Crevin.

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1 - favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.

2 - favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.

3 - contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Le projet éducatif de la commune de Crevin vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- ✓ de participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- ✓ d'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possible,
- ✓ de constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et sportif et d'apprendre à se cultiver,
- ✓ de se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain,
- ✓ d'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives,
- ✓ de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers,
- ✓ d'assumer, selon leurs compétences acquises, des responsabilités et des rôles variés, dans des communautés différentes,
- ✓ de participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie de diverses collectivités.

Les actions prioritaires envers l'enfance et la jeunesse : des situations éducatives à vivre au sein de la collectivité

L'accueil de loisirs est un espace éducatif où le jeu et l'activité ludique doivent avoir une place prépondérante. L'action du centre de loisirs doit se situer dans la complémentarité de l'école et la famille. Son projet pédagogique devra être essentiellement centré sur les loisirs et les vacances des enfants.

Le jeu doit être privilégié sous toutes ses formes car ce sont autant de situations d'apprentissage du vivre ensemble et du code des échanges. Les paroles ne servent que si elles sont accompagnées de situations à vivre.

L'échange constructif doit être privilégié car chacun apprend à être soi-même dans son rapport aux autres, au monde. On doit permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer et de s'investir, au lieu de les empêcher. Un cadre de règles dans la collectivité doit être posé, mais nous devons privilégier les situations d'apprentissages par le « oui », c'est-à-dire ce que les enfants et les jeunes peuvent faire plutôt que par les interdits.

Les situations d'échange doivent permettre à chacun de s'exprimer, et donc de développer à la fois des postures de participation, de prise de parole, d'argumentation, mais aussi d'écoute et de compréhension active. Toutes les formes d'expression doivent être favorisées de façon à permettre à tous de prendre la parole.

Des espaces de rencontre entre enfants, jeunes, adultes et anciens

Les accueils doivent permettre la rencontre et l'implication de tous, enfants et jeunes comme leurs parents. Ils doivent également participer à la vie des structures d'accueil des enfants et des jeunes de la commune, et doivent apporter leur pierre à l'édifice.

La rencontre entre enfants, jeunes, adultes et anciens doit permettre de développer la communication entre les générations. Au travers de la relation que chacun entretient avec le territoire communal et l'identité qui s'y développe, cela doit permettre de mieux identifier le système de valeurs et de normes véhiculé par les uns et les autres. A partir du moment où l'on travaille ensemble sur le passé (*d'où l'on vient ?*), cela facilite la compréhension du présent (*où je suis ?*) et permet de mieux se projeter dans le futur (*où je vais ?*).

Une identité culturelle et sociale est à trouver ou à créer, pour récolter ce que l'on sème, et donc transmettre aux autres générations. C'est d'autant plus important que la commune est relativement jeune, et a grandi très rapidement sans se préoccuper des questions d'intégration dans la communauté (le système d'intégration était jusque là le parrainage) et d'identité de territoire. Les rencontres intergénérationnelles, lors d'un conseil des sages par exemple, peut permettre de développer l'écoute et le respect des sages, leurs savoirs et leur autorité, et garder la trace de l'histoire de la collectivité, de la culture locale. C'est ce qui va permettre de construire et de souder le « vivre ensemble ».

Le développement de la coopération entre les individus

L'action éducative des accueils de loisirs doit faire de la rencontre l'un des ferments de la progression sociale. Il s'agit de valoriser ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre, les autres. La pratique de la coopération doit à ce titre devenir un élément central dans l'action éducative.

L'ouverture sur le monde

L'action éducative doit permettre au niveau des enfants de découvrir la diversité des cultures à travers le monde. L'accueil de loisirs peut être l'un des « points de départ » des projets d'échanges, de rencontres permettant cette ouverture sur le monde.

La prise en compte de notre environnement naturel

L'action éducative doit rendre plus responsables tous ceux qu'elle concerne et contribuer à la prise en compte d'un projet de développement réconciliant environnement, économie et social.

L'éducation et la santé

Dès le plus jeune âge, les accueils de loisirs doivent permettre de mettre en place des situations de réflexion et d'apprentissage autour des questions de santé en lien avec l'âge des enfants et des jeunes concernés : éducation au goût (de la connaissance des aliments à l'équilibre alimentaire, de l'importance de ne pas grignoter ...), hygiène, sexualité, les pratiques addictives, les pratiques à risques ... le rôle des animateurs(trices) de ces accueils n'est pas de répondre à toutes les questions des enfants et des jeunes, mais de faire le lien avec les structures adéquates sur ces questions.

L'enjeu est de répondre la question suivante :

« *Comment mettre en place des situations éducatives pour éviter que les jeunes ne soient livrés à eux-mêmes ?* » »